

DICRIM

Historique :

Situé au cœur de la Vallée de l'Oise, Berthenicourt est exposé à un risque de débordement des cours d'eau.

Les dernières crues importantes recensées datent de mai 1985, décembre 1993 et janvier 1995. Ces crues n'ont fait ni victime ni dégâts importants, ces inondations étant localisées en point bas du village seules quelques caves ont été inondées et des terres agricoles et pâturages recouvertes par les eaux.

Diverses coulées de boue se sont également produites aux mêmes dates que ces crues, elles se situaient au point haut du village et provenaient de l'écoulement des terres de cultures provenant des bassins versants suite à de fortes pluies ponctuelles. Elles n'ont fait aucun dégâts importants, seul un balayage de la chaussée avait été nécessaire.

Une tempête a également été recensée en décembre 1999, ce coup de vent fort relativement rare dans notre région n'a fait que des dégâts au niveau de quelques toitures et des plantations d'arbres.

Localisation des risques :

Le risque d'inondation est généré par la rivière l'Oise qui se trouve au point bas du village sur la voie communale de Senercy qui relie Berthenicourt à Séry les Mézières. Des débordements pouvant arriver principalement en hiver et au printemps.

Les coulées de boue proviennent des écoulements d'eau des bassins versants situés en point haut du village suite à de fortes pluies.

Mesures de prévention que vous pouvez prendre :

En matière d'inondation les foyers se situant dans la zone à risque peuvent prendre diverses mesures pour minimiser les effets de la catastrophe sur leurs biens. Vous pouvez agir sur le gros œuvre (matériaux hydrofuges, etc....) mais aussi sur le second œuvre et les équipements (position des prises électriques batardeaux, etc....).

Mesures en cas d'alerte d'inondation :

En cas d'inondation lente.

Déplacer vos véhicules, meubles et objets. Ne risquez pas d'être bloqué en voulant protéger des affaires.

COUPURE DES RESEAUX, ARRÊT DES EQUIPEMENTS

- Electricité : débranchez tous les appareils branchés à l'électricité avant que l'eau n'arrive chez vous. N'oubliez pas les chauffe eau, les chaudières, chauffage, etc. Coupez le disjoncteur quant l'eau approche.
- Arrêtez la chaudière, coupez l'alimentation de fuel ou du gaz au niveau de la citerne, vérifiez l'arrêt de tous les robinets, bouchez l'évent de la citerne de fuel.
- Gaz : fermez le robinet d'alimentation général.
- Eau potable : fermez l'alimentation en eau seulement si on vous informe d'un risque de pollution. Pour votre consommation, suivez scrupuleusement les consignes de sécurité. Pendant toute la durée de la crue, ne consommez pas l'eau des puits (même non inondés).
- Téléphone : sauf si la prise risque d'être inondée, gardez votre appareil branché.

En cas d'inondation rapide.

Vous n'avez pas le temps de prendre des mesures de sauvegarde. Il faut penser à préserver votre vie avant tout et ne pas chercher à préserver vos biens.